

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE**  
**Communauté de communes Le Gesnois Bilurien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SÉANCE DU 13 JUI 2024**

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 31 - Procurations : 8  
Rappel des dates : Convocation Générale : 07/06/2024 - Affichage : 07/06/2024

Le treize juin deux mille vingt quatre, à dix-huit heures trente , le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la salle Vauguélande de Tresson sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie		Pouvoir donné à ASSE-ROTTIER Jocelyne - 13/06/24	
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	BOUCHE Jean-Marie	X		
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André		Pouvoir donné à CHARPENTIER Dominique - 12/06/24	
	CHARPENTIER Dominique	X		
	GUILMAIN Nathalie			X
COUDRECIEUX	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond		Pouvoir donné à PLANCHON Anne-France - 11/06/24	
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent			X
MAISONCELLES	DROUET Dominique	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony		Pouvoir donné à FOUQUET Stéphane - 11/06/24	
	MACÉ Mélanie			X
	FOUQUET Stéphane	X		
	PLAIS Mickaël	X		
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles	X		
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle		Pouvoir donné à PRÉ Michel - 13/06/24	
SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	LE BIHAN Jean-François	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie	X		
	TOUZEAU Elisabeth	X		
	CHRISTIANY Damien	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Michel		Pouvoir donné à BUNEL Pierrette - 12/06/24	
	BUNEL Pierrette	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial	X		
	MIGNOT Claude			X
	COURTABESSIS Alain			X
	PENNETIER Stéphane			X
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia		Pouvoir donné à TERTRE Charly - 13/06/24	
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie	X		
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VOLNAY	PINTO Christophe		Pouvoir donné à LAUDE Jean-Yves - 09/06/24	
	LAUDE Jean-Yves	X		

Monsieur Franck FLOQUET est élu secrétaire de séance.

**Objet : Élection d'un Vice-président en charge des Finances.  
Délibération n° 2024-065**

Le 5 Mai 2024 a eu lieu l'élection partielle intégrale au sein de la Commune de Saint-Mars-La-Brière conformément à l'article L. 270 du code électoral.

À l'issue de cette élection, les nouveaux Conseillers Communautaires ont été installés lors de la réunion de l'organe délibérant du 23 Mai 2024.

En application de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Communautaire est amené à élire un nouveau Vice-président Finances dans les conditions définies aux articles L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du même code.

Le nouveau Vice-président Finances remplacera Monsieur Damien CHRISTIANY anciennement Vice-président Finances.

Monsieur le Président fait appel des candidatures : Monsieur Damien CHRISTIANY se déclare seul candidat.

Monsieur Martial LATIMIER et Monsieur Charly TERTRE assurent les opérations de vote en qualité d'assesseurs.

**Le Conseil Communautaire**

Vu l'article L. 270 du code électoral ;

Vu les articles L. 5211-6, L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du code général des collectivités territoriales.

Vu les résultats de l'élection partielle intégrale du 5 Mai 2024 ;

Vu la candidature de Monsieur Damien CHRISTIANY.

Considérant que le Conseil Communautaire a décidé que le Vice-président nouvellement élu occupe le même rang qui était occupé précédemment par Monsieur Damien CHRISTIANY, 2<sup>ème</sup> Vice-président en charge des Finances.

Considérant le mode suivant l'élection des Vice-présidents,

Il s'agit d'un scrutin secret uninominal et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Considérant la candidature de Monsieur Damien CHRISTIANY.

– Procède à l'élection du Vice-président au scrutin secret :

Nombre de conseillers en exercice	45
Votants	39
Blancs	5
Nuls	0
Suffrages exprimés	34
Majorité absolue	18

Damien CHRISTIANY	34
-------------------	----

**Monsieur Damien CHRISTIANY est réélu 2ème Vice-président en charge des Finances au 1er tour de scrutin.**

– **Prend acte** de l'élection et de l'installation de Monsieur Damien CHRISTIANY en qualité de 2ième Vice-président en charge des Finances.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,  
Fait à Montfort-le-Gesnois, le 13 Juin 2024,

Le Président,  
André Pigné



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).